

DELEGATION DE SIGNATURE

Pôle Fonctions Support et Investissement

Amiens, le 01^{er} décembre 2021

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L 6143-7 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date 1^{er} septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu la note de service n°28/15 du 3 juin 2015 annonçant la prise de fonctions de Monsieur Sébastien FLOREK en qualité de responsable des Services Numériques ;

Vu la note de service n°24/17 du 06 mars 2017 annonçant la prise de fonctions de Monsieur Alexandre JABORSKA en qualité d'Ingénieur Responsable de l'ingénierie biomédicale et des équipements généraux du C.H.U. d'Amiens à compter du 01 mars 2017 ;

Vu la note de service n°128/18 du 3 décembre 2018 annonçant la prise de fonctions de Monsieur Yahia BEHLOULI en qualité d'Ingénieur Général au Pôle Fonctions Support et Investissement du C.H.U. d'Amiens à compter du 5 décembre 2018 ;

Vu la note de service n°109/2021 du 4 octobre 2021 annonçant la nomination de Madame Houda BEAUGE en qualité de Directrice des Affaires Médicales à compter du 08 novembre 2021 ;

Vu la note de service n°133/21 du 2 novembre 2021 relative à l'organisation de l'intérim de la Direction des Approvisionnements et des Services Logistiques ;

Vu la vacance du poste de Directeur Adjoint à la Direction des approvisionnements et des Services Logistiques ;

DECIDE

Article 1^{er} : Délégation permanente est donnée à Monsieur Yahia BEHLOULI, Ingénieur Général, coordonnateur du Pôle Fonctions Support et Investissement à l'effet de signer au nom de la Directrice Générale du C.H.U. Amiens Picardie :

Tous les documents relatifs à la gestion du Pôle Fonctions Support et Investissement à l'exception des documents suivants :

- 1 Les marchés publics

- 2 L'ensemble des bons de commande (fournitures, prestations, équipements) et des ordres de service (travaux), au-delà du seuil défini réglementairement pour les marchés à procédures adaptées de fournitures et de services
- 3 Les mémoires en réponse dans le cadre d'un contentieux
- 4 Les conventions (coopérations, mise à disposition...)
- 5 Les sanctions disciplinaires

1.2 Toutes correspondances internes et externes concernant la gestion du Pôle Fonctions support et Investissement à l'exception :

- ⇒ Des courriers adressés aux autorités de tutelle (A.R.S., Ministère...)
- ⇒ Des courriers adressés à la Préfecture
- ⇒ Des courriers adressés à des élus y compris les réponses aux recommandations de recrutement
- ⇒ Des courriers adressés au Président du Conseil de Surveillance ou au Vice-président ou aux membres du Conseil de Surveillance.
- ⇒ Des courriers adressés au Président de la C.M.E. ou à d'autres Présidents de C.M.E.
- ⇒ Des courriers adressés au Directeur de l'U.F.R. ou aux directeurs des autres U.F.R.
- ⇒ Des courriers adressés aux Directeurs d'autres établissements qu'ils soient publics ou privés.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yahia BEHLOULI, Ingénieur Général, coordonnateur du Pôle Fonctions Support et Investissement, délégation de signature est donnée dans la limite des compétences énumérées à l'article 1 de la présente décision à Monsieur Alexandre JABORSKA, Ingénieur en Chef puis à Monsieur Sébastien FLOREK, Directeur des services numériques.

Article 3: Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme.

L'Ingénieur Général,

Yahia BEHLOULI

L'Ingénieur Responsable

Alexandre JABORSKA

La Directrice Générale,

Danielle PORTAL

Le Directeur des services numériques

Sébastien FLOREK